

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18727 - 73ÈME ANNÉE

L'industriel refuse toujours de discuter de la principale demande des planteurs

Tereos compromet la campagne sucrière



La coupe doit commencer dans deux semaines, les usines de Tereos resteront-elles à l'arrêt ?

Une semaine après une première série de rencontres à la préfecture, l'État a de nouveau joué les intermédiaires hier entre les planteurs et Tereos. Les délégations ont en effet été reçues successivement par le représentant de l'État. Aucune avancée notable, la CGPER annonce que la coupe ne se fera pas tant qu'aucun accord ne sera signé.

L'État a de nouveau joué les intermédiaires hier à la préfecture en recevant successivement la délégation des syndicats planteurs CGPER, FDSEA, JA, puis celle de l'industriel Tereos. Aucune nouvelle avancée n'a été actée. Tereos refuse toujours de donner suite à la demande d'augmenter de 6 euros le prix de référence de la tonne de canne à sucre qu'il paie au planteur. Le prix actuel est de 39,09 euros par tonne, il est le même depuis plus de 20 ans. Tereos reste sur sa position d'une augmentation de 0,45 euros par tonne prise sur l'écart technique. Il a également indiqué vouloir proposer un bonus lié à l'évolution du prix du sucre blanc. De plus, Tereos veut toujours remettre en cause l'obligation qui lui est faite de payer au minimum 31 euros la tonne un chargement récolté avec une coupeuse de cannes longues.

Demande d'égalité

Ces propositions sont loin de satisfaire les planteurs. En effet, l'État a été autorisé par l'Union européenne à verser à la filière 28 millions d'euros de subventions supplémentaires par an jusqu'en 2020. Le but est d'atténuer les conséquences de la fin des quotas sucriers, dans un contexte où le coût de production est plus élevé à La Réunion qu'en Europe, le principal marché d'exportation. Le décret décide de donner cette somme aux entreprises propriétaires d'usine sucrière. Cela signifie que l'intégralité de ces 28 millions supplémentaires tombe dans les caisses de Tereos.

Sur la base des subventions reçues par Tereos, les planteurs ont calculé que sa part dans le prix de base est de 18 euros par tonne. Or en France, le prix de la tonne de betterave sucrière est de 24 euros la tonne. Ils demandent donc que le prix réellement payé par Tereos pour acheter sa matière première soit le même à La Réunion qu'en France. D'où la revendication de l'augmentation de 6 euros par tonne.

Faire la transparence

C'est pourquoi l'idée d'un bonus versé en fonction de l'évolution du cours du sucre ne satisfait pas les producteurs de canne à sucre. De plus, ce bonus est lié au sucre blanc. Or, la production réunionnaise destinée à être raffinée en sucre blanc, dont le prix d'interven-

tion jusqu'au mois d'octobre est fixé à 404 euros la tonne sur le marché européen. L'autre moitié du sucre réunionnais, ce sont les sucres spéciaux qui se vendent beaucoup plus cher. À La Réunion, le prix du sucre payé par les consommateurs est supérieur à un euro le kilo, ce qui fait 1.000 euros la tonne. Le sucre roux de canne réunionnais se vend 5 euros le kilo en France, soit 5.000 euros la tonne. C'est bien au-dessus du prix d'intervention.

C'est pourquoi l'autre revendication des planteurs est que Tereos fasse la transparence sur les richesses qu'il tire de la canne à sucre qu'il achète aux planteurs. Les agriculteurs veulent notamment savoir combien rapportent les sucres spéciaux.

Pas d'accord, pas de coupe

Au-delà de ce point actuellement discuté, le PCR demande que la transparence soit faite dans tous les domaines pour que l'on puisse connaître réellement la répartition des richesses de la canne entre les planteurs et Tereos. L'industriel bénéficie notamment d'avantages en

nature non négligeable. Sur la base d'un accord qui avait été signé avant que la coopérative de planteurs de betterave devienne propriétaire des deux usines sucrière, les centrales thermiques fournissent gratuitement la vapeur nécessaire aux sucreries et paient leurs factures d'électricité en échange de la fourniture gratuite de la bagasse pour alimenter leurs chaudières. L'industriel ne paie donc pas son énergie.

Ce n'est pas le cas des planteurs qui doivent payer le carburant nécessaire à leurs tracteurs et camions de livraison, ainsi que l'électricité qu'ils consomment.

La coupe doit commencer dans deux semaines, elle ne se fera pas tant que les revendications des planteurs n'aboutiront pas, affirme la CGPER.

M.M.

La Réunion vit à l'heure de Paris

Horaires du bac : les Antillais sont-ils convoqués à une heure du matin ?

À La Réunion, les épreuves du bac se déroulent à la même heure qu'en France, alors qu'il existe un décalage horaire de deux heures. Ailleurs dans le monde, cet alignement ne se fait pas. Les candidats des Antilles ne sont en effet pas convoqués à une heure du matin. Pourquoi les solutions mises en œuvre aux Antilles pour que les élèves puissent composer à des heures habituelles ne sont pas étendues à La Réunion.

Depuis hier, près de 11.000 Réunionnais ont débuté les épreuves du Bac. Compte-tenu du taux de réussite prévu, ce sont environ 10.000 candidats qui obtiendront le diplôme qui ouvre la voie de l'enseignement supérieur. Les épreuves se sont déroulées à l'heure de Paris. Les jeunes des sections technologiques avaient donc rendez-vous à 16 heures pour terminer à 20 heures. Ce décalage dans les horaires n'a semblé-t-il choqué personne, et n'a pas soulevé un grand mouvement de protestation. Imagine-t-on les élèves des Antilles et de la Guyane composer à la même heure qu'en France ? Cela voudrait dire une convocation à se rendre dans la salle d'examen à une heure du matin en vue de terminer l'épreuve à cinq heures pour les candidats des sections littéraires, économiques et scientifiques.

Il est donc possible ailleurs dans le monde de trouver des solutions pour ne pas que les élèves soient obligés de s'aligner sur la même heure qu'en France. Mais cela ne s'applique pas à La Réunion. Ceux qui pensaient que l'arrivée d'un Réunionnais à la tête du rectorat voient leurs illusions déçues. Les choses ne changent pas. Des candidats aux législatives soucieux de siéger dans la majorité du pouvoir tout en défendant les intérêts de La Réunion se sont bien gardés d'émettre la moindre protestation.

M.M.

Edito

50.000 bacheliers réunionnais en 5 ans : silence d'Erica Bareigts, Monique Orphé et Thierry Robert

Environ 11.000 Réunionnais sont candidats aux épreuves du bac 2017. Selon les prévisions, ils seront près de 10.000 à réussir cet examen qui ouvre la voie aux études supérieures. Au cours du mandat des prochains députés, ce sont donc environ 50.000 jeunes qui seront dans cette situation. Une fois leurs études terminées, ils demanderont donc le droit à un emploi correspondant à leurs compétences à La Réunion pour la plupart d'entre eux. C'est donc une question centrale de ces législatives : comment créer des dizaines de milliers d'emplois de techniciens supérieurs, ingénieurs, cadres ou enseignants dans les 5 prochaines années. Depuis que La Réunion est un département, aucun gouvernement n'a mis en œuvre une politique allant dans ce sens.

Les candidats à un poste de député, et surtout ceux qui veulent siéger dans le groupe du parti d'Emmanuel Macron peuvent dire ce qu'ils veulent, ils seront bien incapables de régler ce problème s'ils continuent à soutenir toujours la même politique. Le bilan du dernier gouvernement est éloquent. Sa seule réponse a été d'ouvrir aux titulaires d'un bac l'accès aux emplois d'avenir, au nombre de 3.000 pour La Réunion. Au terme de leur contrat, ces jeunes sont lâchés par l'État. Les propos tenus par Erica Bareigts en tant que ministre des Outre-mer étaient très clairs : « nous sommes dans une logique de fin de contrat ». Autrement dit, l'État ne propose rien.

Au Sénat, Paul Vergès avait demandé de prolonger de trois ans les contrats de ces jeunes, le temps que les autorités se mettent au travail

pour que des solutions puissent émerger. Cette proposition a été refusée par le gouvernement où figurait Erica Bareigts, et qui était soutenu par Monique Orphé et Thierry Robert. À l'appui de leur refus, ils n'ont apporté aucune contre-proposition.

Pour sa part, le PCR demande un changement de cadre, seul susceptible d'éviter le gaspillage de la jeunesse. Les jeunes qui poursuivent des études au-delà du bac ont la capacité de réussir les concours de la fonction publique. Compte-tenu de la poursuite de la croissance de la population, des postes seront créés automatiquement. Le PCR demande donc que les nouveaux postes et ceux qui deviendront vacants soient exclus du mouvement national. La durée de ce moratoire est de 15 ans. Pourront alors être nommés à La Réunion les personnes qui passent le concours dans notre île, où celles qui vivent en France et qui peuvent démontrer qu'elles ont des attaches avec La Réunion, ce sont les centres d'intérêt matériels et moraux (CIMM).

Les partisans d'Emmanuel Macron affirment qu'ils se batront pour La Réunion à l'Assemblée nationale. Mais leur silence sur cette question démontre qu'ils continuent de berner la population : s'ils sont élus, ce seront des députés godillots.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Législatives dans la 6e circonscription

Gilles Leperlier : « le combat continue ! »

Dans un message adressé aux électeurs de la 6e circonscription, Gilles Leperlier, candidat du PCR, et sa suppléante Nicole Virapinmodely remercient celles et ceux qui leur ont fait confiance et appelle à la mobilisation pour les combats à venir.



Nicole Virapinmodely et Gilles Leperlier.

Mesdames, Messieurs, Chers amis, Electrices et électeurs, cCandidat pour la première fois à une élection, je tiens, avec ma suppléante, à vous remercier pour votre écoute, nos échanges et pour la confiance que vous nous avez accordée le 11 juin dernier dans un contexte de forte abstention.

Nous voulons, ici, remercier chaleureusement les militantes et militants pour leur engagement et leur mobilisation durant toute cette campagne.

Nous sommes arrivés en tête à Sainte-Suzanne et nous avons réalisé des résultats porteurs pour l'avenir sur notre circonscription.

Le combat continue !

Les problèmes sont loin d'être réglés : chômage massif, crise de la filière canne-sucre, précarité de l'emploi, manque de logements... D'autres se profilent avec la casse de notre système social, la réforme du code du travail, l'augmentation des impôts (+1,7% de la CSG), la remise en cause de nos retraites... Tant de mesures qui nous seront imposées par ordonnance par le Président Macron, son gouvernement et ses soutiens locaux.

Je vous appelle donc à rester mobilisés et à poursuivre la lutte pour offrir à notre population une nouvelle perspective, et pour que les Réunionnais puissent décider eux-mêmes de leur avenir.

Avec ma suppléante, nous sommes déterminés, parce que nous croyons en La Réunion. Nou lé pa plis, nou lé pa mwin, nou lé kapab pou nout péi.

Le combat continue !

**Gilles Leperlier
et Nicole Virapinmodely**

In kozman pou la rout

« Bèl la pa soif i boir pa ! »

Sans prop i koul de sours. La pa bézoin ète in gran doktèr kréolèr pou konprann in n'afèr konmsa. Mi di souvan la pa bézoin an avoir bak plis vinn sink, sansa la pa bézoin sort politéknik. Solman in zistoir lontan i sort dann fon i romont anlèr mon mémoir. In zisytoir d'famiy : mon papa lété in boug i pran la kolèr fasilman é kan li té an kolèr tansyon, pangar. In légzanp ? In zour son bèl i vé pa boir, li mète in poigné sèl dann lo mé i boir pa kant mèm. Li flate in pé mé pa tro, bèl na l 'èr dégouté. Ala ké li pran la kolèr, li bate in kou d'poin dann kote lo bèl é lo pov bèl i tonm dsi son kate pate, é pa moiysin ar fé lèv lo zanim. Oblizé tyé lo bèl, donk i apèl in boushé. Boushé i vien épi i tyé lo bèl, i dépouy lo karkas épi li di : « Mi konsèye azot port z'ot plint pars d'aprè sak mi oi, na in moun la fou bèl la in mové kou ! ». Mi pé dir azot pèrsonne la pa port plint pars toulmoun téi koné kosa l'avé été éspasé...

Billet philosophique**Kosa nou fé pou èt fidèl a Paul Vergès ?**

Kom zot i koné et comme cela est dit dans la devise de l'association MIA-RO (« Nout zansèt, nout fors »), la culture de la mémoire ancestrale fait partie des atouts de la pensée créole réunionnaise. Et cette fidélité à nos ancêtres combattants de la liberté, depuis les marones et marons anti-esclavagistes jusqu'à celles et ceux qui nous ont quittés récemment, est un des éléments qui peut donner un sens à notre vie...



Paul Vergès

Ce lundi 12 juin, soit 7 mois jour pour jour après le décès de Paul Vergès, des militants communistes réunionnais ont eu des échanges sur la suite des enseignements à tirer de l'œuvre immortelle de leur camarade fondateur du PCR. Ils ont notamment réfléchi ensemble sur l'importance de cultiver la fidélité du peuple réunionnais aux valeurs humaines fondamentales portées par ce grand penseur et aux combats qu'il a menés dans ce sens. On se souvient en effet de l'hommage immense — venu de tout le pays — qui lui a été rendu durant les trois jours et nuits de sa veillée mortuaire à Sainte-Suzanne et lors de ses obsèques au Port le 15 juin. On se rappelle aussi que même des adversaires politiques du président du PCR ont exprimé leur admiration

pour ses compétences, ses qualités humaines et les combats qu'il a menés au service de son peuple et de l'humanité.

Des documents à connaître et faire connaître

Pour en savoir plus à ce sujet, il est important de connaître et de faire connaître les divers documents consacrés aux engagements de Paul Vergès. On peut citer par exemple des livres, comme les 3 tomes de "Combat des Réunionnais pour la liberté" et les 4 tomes de "La commune du Port a 100 ans" d'Eugène Rousse, ou encore "Paul Vergès,

d'une île au monde" et "Paul Vergès, du rêve à l'action" de Brigitte Croisier, ainsi que "Paul Vergès, l'immortel" de Gilles Bojan.

N'oublions pas non plus le DVD vidéo produit en 2007 par Mémoires Vives sur la vie et l'œuvre de Paul Vergès ainsi que le documentaire "Sucre amer" de Yann Le Masson (1963). Parmi les valeurs et les pratiques cultivées par Paul Vergès durant toute sa vie, on peut penser à sa volonté constante de réfléchir pour changer le monde, à sa modestie, à sa culture de l'autocritique permanente, etc.

Un héritage à respecter et à transmettre

Par ailleurs, outre ce qu'il a réalisé en tant qu'élu (maire, président de Région, député et sénateur à Paris, député au Parlement européen...), il nous faut aussi évoquer les divers projets qu'il souhaitait mettre en œuvre depuis des décennies, notamment la responsabilité réunionnaise pour un développement durable du pays sur le plan économique, social, environnemental, culturel, indianocéanique et mondial. Quels candidats à la députation ce dimanche 18 juin souhaitent réaliser ces projets pour sauver l'avenir du peuple réunionnais ?

Avec la priorité au bien commun, ce principe fondamental du communisme auquel il a consacré sa vie, Paul Vergès nous laisse donc un héritage à respecter et à transmettre aux nouvelles générations. D'où la question : kosa nou fé ansanm pou èt vrèman fidèl a Paul Vergès pou libèr nout péi ?

Roger Orlu

Otè

Lilétris ? In l'inzistis an plis dann nout sosyété inzis vèy pa koman

Mon bann dalon, zot i koné dann tout famiy néna désèrtin z'évènman i sirkil é sa lé pa parèy dann d'ot famiy. Ni pé fèr lo tour in zour si zot i vé mé n'oré pou tourné la dan ! Mé zordi mi vé rakonté azot in n'afèr téi sirkil dann mon prop famiy. Hippolyte Foucque la pa in moun mon famiy mé sa in gran rényoné, mèm in gran l'intélékstyèl rényoné. Li la parti fé son z'etid an Frans é kan li la rotourn isi li lété agézé l'univèrsité. Son vyé nénen i rosoi ali épi èl i aprann li rotourn bardé avèk diplòme. Sa la fé in l'éf éstraordinèr dsi èl si tèlman k'èl la di : A ! Ou i doi bien konète lir astèr ! Bien konète lir, sa in n'afèr inportan mé konbienn moun lé privé par raport a sa ?

Zot i konpran zordi mi vé koz in kou, in foi an plis, dsi l'instriksyon. Sa sé in poinn vizé i intéré amoin pars mon vyé famiy la travaye dann l'édikasyon nasyonnal : moin l'avé in gran pèr ladan, moin l'avé in bann matant dan sète afèr la, mon momon lété mètrès d'ékol. Si mi pous in pé pli lion moin na frèr, sèr kouzin kouzine ladan, Moin nana osi nové épi nyès. Tousala dann l'ékol layik é konm zot i koné l'ékol layik na in poin prinsipal sé done son shans tout zanfàn La Républik. Done son shans tout zanfàn La Républik ?

Mé zordi ankòr, apré plis soisann dizan la départmantalizasyon nana ankòr shé nou plis san dis mil moun lé ilélétré. Pa pars lé moins intélizans ké lé z'ot, pa pars zot lé pli paréss ké lé z'ot, sirtou pars zot lété pa plasé dann in sityasyon favorab pou bien profite l'ékol layik, son bann amontrèr lamontrèz, bann kondisyon matéryèl lété kant mèm bon pou aprann mé l'ariv konmsa pou in gran kantité demoun La Rényon.

Astèr l'ilétris sé in n'afèr k'i gangrène nout sosyété. Zot la zamé vi demoun avèk in gro paké l'arzan dsi z'ot kont mé pou fé in shèk i domann lo komèrsan pou fé li mèm pars paré-t-il zot la obliy z'ot linète. Zot la zamé antann pti marmaye l'ékol apré di z'ot papa rogard z'ot karné é lo papa la réponn : amontr out frèr. Parl pi la pèrsone konvoké dovan tribinal i sava la boutik pou dir d'moun lir z'ot lète. Kèl tourman kan la bank i di aou ékri : li épi aprouvé. Mèm lo plime i transpir ! Ala in l'inzistis in kantité demoun l'apré soufèr, zour pou zour, moi pou moi, ané apré ané. In mandatir dépitè i sort ashevé é malorèzman lo nonm z'ilétré la pa diminyé. Républik ! Mèm sa ou i gingn pa fé pou out z'anfan ?

In boubou dann nout sosyété ! In n'afèr i mine nout kapasité ! in l'inzistis an plis dann nout sosyété inzis vèy pa koman.

Justin